



# Le **POULS** du SIIIAL



Notre solidarité au  de l'action syndicale  
'avenir de nos professions

Volume 6, numéro 14 – 16 décembre 2014



**Mot de la présidente - Isabelle Dumaine**

**Il ne reste que quelques jours à décembre...**

J'aurais bien aimé pouvoir vous transmettre des nouvelles concernant la négociation. Comme vous le savez sans doute, il y a déjà plusieurs semaines que toutes les organisations syndicales ont déposé leurs demandes au gouvernement. Au moment d'écrire ces lignes, nous n'avions toujours reçu aucune nouvelle officielle de la part du Conseil du trésor. Cela devrait se faire au cours de cette semaine. Cependant, vous avez certainement entendu les rumeurs qui circulent à ce sujet, entre autres, le gel des salaires pour les deux premières années d'une convention collective qui durerait cinq ans ! Nous savons tous que le renouvellement des conventions collectives est un moment intense dans la vie des syndicats, mais cette fois-ci risque d'être particulièrement éprouvante.

L'année 2015 devrait donc débuter en lion. Au niveau national, l'autre grand dossier qui méritera toute notre attention est sans contredit le projet de loi 10 du ministre Barrette. Cette grande réforme, tant souhaitée par le Parti libéral, risque de mettre à mal notre système de santé déjà fragilisé par autant de réorganisations vécues depuis les 10 dernières années.

Toutefois, la première préoccupation du SIIIAL demeure les abolitions de postes au CSSS de Laval, et tout ce qui en découle. D'ailleurs, suite à notre intervention au CA du CSSSL en novembre dernier, une rencontre entre la Direction générale et les membres du SIIIAL a eu lieu le 15 décembre. Près de 30 infirmières et infirmières auxiliaires touchées par les abolitions ont rencontré Mme Barbir (directrice générale) et M. Benoit (directeur des ressources humaines). Celles-ci ont pu exprimer, d'une part leurs inquiétudes, leurs préoccupations, leur désarroi et même leur colère face à cette situation, et d'autre part, poser des questions qui les interpellent. La direction générale s'est engagée à nous revenir sur les questions demeurées sans réponse à travers leurs gestionnaires respectives. Comme vous voyez, nous sommes toujours très actifs dans ce dossier et nous suivons de près les secteurs les plus touchés.

Un événement d'envergure marquera le début de cette année : le Congrès triennal du SIIIAL qui se tiendra le 21 janvier 2015. Le Congrès est l'autorité suprême du Syndicat et l'instance où tous les postes des membres du Conseil d'administration sont mis en élection. Si vous êtes intéressés par les nombreux défis que représente l'action syndicale, je vous invite à poser votre candidature à l'un des sept postes qui deviendront disponibles. Toute personne éligible à un poste au Conseil d'administration peut poser sa candidature en déposant au siège social du Syndicat le formulaire de mise en candidature, et ce, entre le 22 décembre 2014 et le 5 janvier 2015, à minuit. Vous trouverez sur notre site Internet et sur chacun de vos tableaux d'affichage toutes les informations relatives à chacun des postes.

**En terminant, je profite de l'occasion pour souhaiter à chacune et chacun d'entre vous, un très joyeux temps des Fêtes ! Ce moment de réjouissances devrait être synonyme de bon temps avec tous ceux qui vous sont chers, et surtout, l'instant propice pour refaire le plein d'énergie...**



## MOT DE LA PRÉSIDENTE DE LA FSQ-CSQ Claire Montour

### Quel automne !

Le gouvernement libéral démontre un manque total de respect envers les services publics. La santé, tout comme plusieurs autres secteurs, passe sous le rouleau compresseur.

Le projet de loi 10 attaque féroce­ment nos structures, notre vie syndicale, vos conditions d'exercice. En contrepartie, le ministre Barrette s'appropri­e la gestion complète du réseau de la santé avec tous les pouvoirs nécessaires...

Voilà, de façon très sommaire, les impacts de ce projet de loi. Nous ne devons pas oublier que le projet de loi 15, les réformes scolaires et la Petite Enfance...sont de la conjoncture.

La négociation est aussi au calendrier de nos activités syndicales. Le 19 novembre dernier, nous déposons nos revendications syndicales.

Notre objectif est de négocier des changements jugés nécessaires à l'amélioration des conditions de travail des infirmières, des infirmières auxiliaires et des inhalothérapeutes.

#### Parmi nos demandes prioritaires :

- stabiliser les équipes ;
- diminuer le fardeau des tâches ;
- obtenir un ratio personnel / patient ;
- rendre accessible et soutenir les formations requises par les ordres professionnels ;
- renforcer l'attraction et la rétention du personnel dans les régions.

La prochaine étape sera le dépôt des demandes patronales.

Je vous invite donc à suivre l'actualité sur le site de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) ([www.lacsq.org](http://www.lacsq.org)) et à consulter l'information que vous transmet votre syndicat.

En terminant, nous travaillons toutes et tous très fort pour accomplir notre mandat d'assurer des soins de qualité. La période des fêtes maintenant à nos portes devrait nous permettre de retrouver les êtres chers, de prendre du temps pour soi et de nous faire du bien !

***J'en profite pour vous souhaiter une très belle période des fêtes et je vous invite à utiliser cette occasion pour refaire le plein d'énergie puisque l'année 2015 s'annonce être une année où l'action et la solidarité seront au rendez-vous !***



## Le Congrès du SIIAL arrive à grands pas...

Selon l'article 13.01 des Statuts du SIIAL, toute personne intéressée à poser sa candidature à l'un des postes en élection doit le faire entre le 22 décembre 2014 et le 5 janvier 2015 inclusivement en transmettant le formulaire de mise en candidature, soit par télécopieur au **(450) 686-6012** ou par courriel à [directiongenerale@siiial.com](mailto:directiongenerale@siiial.com). Seuls les formulaires prévus à cet effet et contenant les informations suivantes seront retenus : nom et prénom, adresse et numéro de téléphone, numéro d'employé et centre d'activités où la personne travaille, ainsi que le poste pour lequel elle pose sa candidature.

Le formulaire doit, de plus, être signé par la personne candidate et par deux (2) membres en règle du Syndicat qui doivent inscrire leur matricule sur le formulaire.

Vous trouverez sur notre site WEB ([www.siiial.com](http://www.siiial.com)) les informations concernant la procédure de mise en candidature, l'avis d'élection, le formulaire de mise en candidature ainsi que les fonctions et tâches des postes en élection.

Pour toute question concernant la procédure de mise en candidature et la procédure d'élection, vous pouvez communiquer avec Christine Fortin, présidente d'élection, au (450) 686-6871, poste 21.

**Les Fêtes nous offrent une occasion unique de nous rapprocher des personnes avec qui nous partageons des valeurs, des affinités ou des amitiés.**

**Nous vous souhaitons, ainsi qu'à votre famille, de vivre ces doux moments.**

